

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

VOTATION | Les recours contre le petit «oui» au passeport biométrique lors de la votation du 17 mai ont déferlé dans les chancelleries. Plus de 460 plaintes ont été déposées.



© KESYTONE |

ATS | 28.05.2009 | 17:02

La plus forte opposition a été enregistrée en Suisse centrale, selon une enquête menée dans tous les cantons. Le seul canton de Lucerne a reçu près de 250 recours. Le canton de Schwyz en a recueilli 70. En Suisse romande, cinq ont été déposés à Fribourg, deux dans le canton de Vaud, trois à Genève et neuf en Valais. Seuls quatre cantons n'en ont reçu aucun: Neuchâtel, le Jura, le Tessin et Appenzell Rhodes-Intérieures.

Nouveau vote

Les adversaires du passeport biométrique exigent des gouvernements cantonaux d'invalider le résultat du 17 mai et de procéder à un nouveau vote. Dans le cas où cette requête est rejetée, ils demandent qu'un nouveau décompte des voix soit effectué. Selon la loi fédérale sur les droits politiques, les recours touchant les votations doivent être adressés aux cantons et déposés au plus tard trois jours après la publication des résultats dans la feuille d'avis officielle. Dans plusieurs cantons, ce délai est échu.

Recours au TF possible

Le gouvernement cantonal a ensuite 10 jours pour accepter ou rejeter les recours. Pour l'instant, aucun exécutif n'a encore rendu de décision. Si un recours est repoussé, la personne qui l'a déposé a encore la possibilité de saisir directement le Tribunal fédéral.

Le résultat définitif de la votation du 17 mai ne sera publié dans la Feuille fédérale que lorsque les décomptes cantonaux seront clairs, a précisé Claude Gerbex de la Chancellerie fédérale.

Lettres-type

Pour une grande part, les recourants ont utilisé les lettres-type mises à disposition sur internet par le groupe «Geistige Landesverteidigung». Cette association conteste le résultat arguant que des irrégularités ont eu lieu pendant le dépouillement.

»Geistige Landesverteidigung» avait déjà réagi contre le passeport biométrique durant la campagne. Elle a notamment créé un groupe sur Facebook. Mercredi, environ 1700 membres y étaient inscrits.

Suisse



Hans Erni a 100 ans ce samedi. Rencontre chez lui à Lucerne du plus célèbre artiste suisse vivant. Le centenaire fourmille de projets qu'il entend bien réaliser. Au programme 2009 notamment, une nouvelle affiche du cirque Knie et surtout une fresque monumentale devant le Palais des Nations. Entretien exclusif à lire demain dans Tribune Samedi.

Source URL (Extrait le 29.05.2009 - 13:46): <http://www.tdg.ch/actu/suisse/passeport-biometrique-passe-recours-affluent-2009-05-28>